



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183
Site : www.archersdu77.fr

CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022 DU COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Savigny le Temple, le 10/02/2022

**Mesdames, Messieurs les Président(e)s / Capitaines de Club/Compagnie de Seine et Marne,
Mesdames, Messieurs les membres du Comité Directeur,
Monsieur Maurice LANGRY, Président du Comité Régional de Tir à l'Arc d'Ile de France,
Monsieur Jean-Michel CLEROY, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc,
Madame Elisa TULLI, CTS-R IdF,**

Vous êtes cordialement invités, ainsi que les licenciés de votre club/compagnie qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire 2022 du Comité Départemental de Tir à l'Arc de Seine et Marne qui se tiendra le :

Samedi 26 Février 2022 à 14h30

par visioconférence

<https://us02web.zoom.us/j/6637590567?pwd=c3RkaINGZkVNVnB2akxMUC9JMmVOQT09>

ID de réunion : 663 759 0567

Code secret : 4iZL23

ORDRE DU JOUR

- Récompenses aux archers médaillés
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 06 février 2021.
- Rapport moral et rapport global d'activité de la saison 2021
- Rapport financier de la saison 2021
- Quitus de l'assemblée au Trésorier
- Présentation du budget prévisionnel 2022
- Rétrocession de 5€ sur la part départementale de la licence 2022 pour les catégories Jeunes, Pratique en Compétition et Pratique en club.
- Reconduction du montant de la part départementale de la licence pour la saison 2023
- Rapport des Commissions
- Elections complémentaires au Comité Départemental :
 - ✓ L'effectif maximal du Comité Directeur n'étant pas atteint, un appel à candidature est lancé.
 - ✓ Les licenciés désirant présenter leur candidature doivent se déclarer auprès de la présidente du Comité Départemental par courrier ou par courriel (president@archersdu77.fr) avant le 23 février 2022.
- Election des représentants à l'assemblée générale 2022 de la FFTA
- Questions diverses : merci de les communiquer 7 jours avant l'assemblée générale par courriel à la Présidente du Comité Départemental (president@archersdu77.fr)

Au cas où vous ne pourriez assister vous-même à cette assemblée générale, vous pouvez désigner un suppléant, lui-même licencié de votre Club/Compagnie, qui devra être muni du pouvoir ci-joint dûment rempli par vos soins ainsi que de sa licence, conditions sine qua none pour prendre part aux votes.

Comptant sur votre présence, veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes salutations sportives.

PJ :

- ✓ Pouvoir
- ✓ Déclaration de candidature



Valérie POUPARD



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973

Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183

Site : www.archersdu77.fr

Présidente du [Comité Départemental de Tir à l'arc de Seine et Marne](#)

POUVOIR

Je soussigné(e) (nom-prénom).....Licence FFTA N°.....

Président/Capitaine du Club/Compagnie de

Agrément N°08 77....., donne pouvoir à

adhérent(e) du Club/Compagnie, Licence FFTA N°.....

pour :

- ✓ me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental de Seine et Marne de Tir à l'Arc du 26 Février 2022.
- ✓ Prendre part à toutes les délibérations
- ✓ Voter en mes lieux et place,

Fait pour valoir ce que de droit,

A, le

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

DELEGUE AG FFTA

Je soussigné(e) (nom-prénom)..... Licence FFTA N°.....

Adhérent(e) du Club/Compagnie de.....Agrément N°08 77.....

Présente ma candidature au poste de délégué(e) /suppléant(e) (*rayez la mention inutile*) du Département de Seine et Marne pour l'Assemblée Générale de la FFTA, dont l'élection aura lieu lors de l'assemblée générale du 26 février 2022.

A, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DE SEINE ET MARNE

Association loi 1901 déclarée à la préfecture le 14 mars 1973 sous le numéro n°3079, parution au J.O. du 23 mars 1973
Agrément FFTA 0877000 N° SIRET : 40150592000025

10 rue de la Voulzie 77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Courriel : president@archersdu77.fr ou valerie.poupard@orange.fr

Tel : 0614282183
Site : www.archersdu77.fr

DECLARATION DE CANDIDATURE Membre du Comité Directeur du CD77 de Tir à l'Arc

Je soussigné(e) (nom-prénom).....Licence FFTA N°.....,
archer du Club/Cie de..... Agrément N°08 77.....
licencié(e) depuis le, déclare être candidat(e) à l'élection
complémentaire de membres du Comité Directeur lors de l'assemblée générale du 26 février 2022.

Fonction occupée dans :

- ✓ Le club ou compagnie :
- ✓ Au Comité Départemental 77 :
- ✓ A la ligue :
- ✓ A la FFTA :

Diplômes fédéraux :

.....
.....

Je souhaite intégrer le Comité Départemental 77 pour (*exposer vos motivations*)

.....
.....
.....
.....

Intérêt particulier pour :

.....
.....
.....
.....

A, le

Signature